



# Le CHAVANNEWS

## Chers Chavannus,

Il semblerait que l'automne soit arrivé avec des soirées bien plus fraîches et des litres de précipitations. Les feuilles restent encore désespérément attachées à leur rameau mais la température moins clémente les en dissuadera bientôt.

Cependant, l'événement de cette rentrée est sans conteste le projet de création d'une nouvelle école qui est un très bel exemple de collaboration intercommunale puisque nous sommes associés avec la Commune de Bogis-Bossey. Aujourd'hui, nos bambins de 6 à 10 ans sont accueillis dans deux pavillons pour le niveau primaire et une UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) qui leur permettent de commencer la scolarité obligatoire à deux pas de chez eux. Le pavillon côté Jura a été conçu comme provisoire dès sa construction en 1981 et nécessite régulièrement des travaux de plus en plus lourds pour être maintenu en l'état. L'UAPE, quant à elle, est au premier étage de l'immeuble de la Poste depuis août 2006. Cette dernière ne correspond plus aux normes et la Service de Protection de la Jeunesse (autorité cantonale) a accordé une autorisation d'exploitation provisoire conditionnée à la mise en service de locaux plus adéquats.

Nos autorités ont conclu, après études, que la solution était la construction d'une nouvelle école comprenant une UAPE pour 48 enfants. D'une surface de plancher de 1965m<sup>2</sup>, sa livraison est déjà fixée pour la rentrée 2009. Cet investissement d'environ 7 millions, supporté à parts égales et amorti sur 30 ans, est aussi un engagement pour les générations futures dans tous les sens du terme. D'une part, il est en effet conçu pour pouvoir aménager facilement des extensions si nécessaire et d'autre part, le bâtiment est conforme aux normes Minergie (standards d'économie d'énergie et de développement durable). De plus, un réseau de transport de chaleur avec un chauffage à bois alimentera d'abord le nouveau pavillon puis, à terme, une deuxième chaudière remplacera le chauffage au mazout du bâtiment de la Poste et le chauffage électrique du pavillon côté lac.

Bonne rentrée à tous !

Votre dévoué rédacteur est heureux de vous livrer ce numéro 35 et vous souhaite une agréable lecture.

Serge Dudan

## Entretien avec notre Syndic Monsieur Pierre Stampfli

**Rencontré à l'issue du Conseil communal, notre syndic s'exprime sur l'actualité du village et les faits les plus marquants de cet été et de la rentrée.**

*En été, tout tourne au ralenti et il y a les vacances ! Les séances de Municipalité ont été relativement courtes, raconte avec humour Pierre Stampfli.*

*Il faut tout de même relever le démarrage de l'étude de faisabilité sur la fusion des*

*Communes de Terre-Sainte à la suite du sondage d'opinion. Dans quelques jours, le 30 septembre, les municipalités et les commissions de chaque commune se réuniront afin de démarrer cette étude stratégique. Il sera question d'identifier les*

*thèmes et de définir les différents groupes de travail selon les affinités et la formation de chacun. La Commission sera présidée par Stéphane Borella (membre du Conseil, ndlr), poursuit notre Syndic.*

Et puis, bien sûr, la Municipalité a travaillé d'arrache-pied sur le projet de la nouvelle école. *Aujourd'hui, nous avons 6 classes occupées sur 8, mais la nouvelle école comportera 8 classes pour satisfaire les besoins futurs d'accueil de nouveaux élèves,* précise le

syndic. La démographie est relativement stable mais les nouveaux quartiers en gestation, comme par exemple celui de Sallivaz qui permettra l'établissement de 70 à 80 habitants supplémentaires, conduiront à une augmentation de la population de la commune. *La refonte du plan directeur du canton de Vaud a induit la révision du plan directeur de Terre-Sainte et le plan communal est aussi en révision dans le sens d'une densification des zones constructibles,* conclut notre Syndic.

## Conseil communal du 17 septembre en bref

**Agendé initialement pour le 1<sup>er</sup> octobre, ce Conseil a été avancé pour correspondre à la date du Conseil de Bogis afin d'éviter toute distorsion ou influence sur le vote relatif au financement de la nouvelle école. A l'issue du Conseil, la Municipalité et le Conseil attendaient impatientement le résultat du vote chez nos voisins.**

### **Demande de crédit de 3'420'400.- pour la construction de la nouvelle école**

La Commission en charge du dossier a rencontré nos autorités, l'architecte du projet et ils ont visité les écoles de Crassier, La Rippe et Givrins, ainsi que la crèche Generali à Nyon pour se forger son opinion.

Elle a relevé plusieurs points importants qui soutiennent le projet :

1. la conformité aux nouvelles normes écologiques Minergie
2. la possibilité d'ajouter ultérieurement un 2<sup>ème</sup> étage
3. la possibilité d'extension de l'UAPE
4. l'ouverture prévue pour la rentrée 2009.

La Commission relève cependant que le concept de sécurité doit être défini plus précisément, en particulier une enceinte clôturée et les accès piétons sécurisés avec un accès unique par la route communale. La Municipalité répond qu'un ingénieur mettra en place un concept optimal pour que les enfants puissent aller à l'école en toute sécurité. La barrière actuelle devrait disparaître.

La Commission rapporte aussi que les frais d'entretien et les modalités de fonctionnement du système de chauffage à bois devraient être précisés, ainsi que la pertinence de ne pas utiliser l'énergie solaire.

A ce propos, l'architecte, M. Brüttsch, dit que des études ont été faites et qu'il ressort que l'alternative du chauffage à bois était la plus adaptée aux caractéristiques de la construction et la plus économique en terme de coûts et de rendement. Notre Municipal Markus Kammermann précise que l'on prendra une société externe si les employés communaux ne peuvent pas en assumer l'entretien. Le Syndic ajoute que l'on utilisera le bois issu de l'exploitation des forêts de la Commune et que l'on bénéficiera de tarifs préférentiels pour l'achat des pellets.



Le pavillon Jura qui sera reconstruit

La Commission des Finances, quant à elle, relève que l'adoption des standards Minergie renchérit le projet d'env. 10% et qu'il faudra ajouter un crédit complémentaire de 200'000.- pour les travaux de paysagisme et

le mobilier. Le projet coûtera donc finalement un peu plus de 7 millions, supporté par moitié par les deux communes. *Le Conseil a voté un plafond d'endettement de 5 millions et aujourd'hui la Commune n'a aucune dette,* précise Markus Kammermann,

*avec un investissement de 3,6 mio, nous avons encore une grande marge de manoeuvre, poursuit-il. Le bas niveau des taux d'intérêt du marché nous permet d'envisager une charge d'intérêt annuelle de 75'000.- Si l'on ajoute l'amortissement, la facture annuelle se montera à 175'000.- En tenant compte du solde positif de la péréquation et de la facture sociale, la Commune fera tout pour éviter une augmentation du taux d'impôt.*

La Municipale Chantal Michel souligne la



Le pavillon Lac



L'UAPE dans le bâtiment de la Poste

*nécessité d'entreprendre cette construction : L'UAPE a eu un succès plus fort qu'escompté et nous n'avons plus l'autorisation de l'exploiter en l'état. De plus, le pavillon Jura doit être rénové car il est obsolète. Il fallait rapidement prendre une décision.*

Au terme du débat, le crédit est accepté à l'unanimité sans abstention par le Conseil.

### **Demande de crédit de 201'000.- pour l'achat d'un nouveau camion**

La Commission des Finances souligne qu'il est indispensable de se doter d'un nouveau véhicule, le camion actuel vieux de 16 ans étant devenu vétuste et coûteux en terme d'entretien. De plus, le choix s'est porté sur un

camion multifonctionnel permettant d'utiliser une partie du matériel existant (déneigement et arrosage).

A la question d'un conseiller sur l'alternative d'achat d'un véhicule d'occasion, notre Municipal Marc Bornet répond :

*les occasions sont rares et souvent aussi vétustes que le camion actuel ! La perte de valeur est calculée selon les heures d'utilisation et non le kilométrage ou autres critères comme c'est le cas pour les véhicules privés,* ajoute-t-il.

Au vote, l'achat est accepté à l'unanimité.

### **Divers**

- Au terme du Conseil, nous avons appris que Bogis-Bossey a aussi accepté le crédit pour la construction de la nouvelle école. Le projet peut donc démarrer !

- Les autorités procèdent à l'assermentation du Conseiller vient-ensuite Jean-Pierre Vuillet qui avait déjà siégé auparavant dans le Conseil.

- Un préavis sera bientôt déposé concernant la création d'un réseau de mamans de jour, UAPE et crèches pour les 9 communes de Terre-Sainte.

- Dès le 1<sup>er</sup> octobre, Monsieur Paulo Da Costa remplace l'actuelle concierge qui s'en va.

- Comme chaque année aura lieu la sortie des aînés, prévue cet automne à Gruyères.

- Bouchons sur l'entrée d'autoroute : des travaux d'étude débutent cet automne pour les 4 sorties de La Côte.

- Sécurité : il y a des patrouilles en voitures banalisées et à pied, et des contrôles de vitesse.

Prochaine séance : 30 octobre.

## Les habitants du village : portrait d'une famille

**De temps en temps, vous découvrirez le portrait d'un habitant ou d'une famille de notre charmant village. Le Chavannews cherche à entrer en contact avec des chavanus qui ont un rôle particulier au sein de notre communauté ou qui pourraient raconter des anecdotes sur la vie du village d'hier et d'aujourd'hui.**

Paul et Christine Foley se sont rencontrés à Genève, se sont mariés et ont eu deux adorables bambins. Ils ont déménagé à Chavannes il y a environ 5 ans, plus précisément à Champs-Blanc. *Nous voulions revenir à un endroit de vie plus proche de la nature et quand une opportunité s'est présentée à Chavannes, nous n'avons pas*

*hésité un seul instant !*

me raconte Paul avec enthousiasme. En effet, il faut savoir qu'ici, Paul a pu s'adonner à sa passion de toujours et réaliser son rêve d'enfance : l'élevage



de colonies d'abeilles et la récolte de miel pour le plaisir, entre autres, de toute la famille. En fait, tout s'est passé de manière fortuite : Paul a parlé de son désir de s'occuper de ruches et par hasard, notre greffière Chantal Bornet recherchait un professionnel pour ses abeilles... *Il y a au moins déjà 3 apiculteurs à Chavannes et j'ai commencé avec un seule ruche*, explique Paul. Il prend soin aujourd'hui de 3 ruches regroupant chacune environ 20'000 abeilles, seulement 12 bourdons (qui ne font rien et mangent le miel...) et une seule reine. *A Chavannes, c'est l'idéal pour produire un miel de grande qualité car les champs de colza, de tournesol et de trèfles sont cultivés dans le respect de la nature (culture bio) et sont éloignés des pollutions du trafic routier. De plus, les forêts environnantes donnent aussi une nourriture abondante. Les abeilles adorent la résine !* renchérit Paul. Il espère bien ajouter 3 nouvelles ruches l'année prochaine et augmenter sa récolte qui s'est élevée à tout de même 40Kg de miel par

ruche cette année, répartie sur trois récoltes en mai, juin et juillet ! Il vaut la peine de relever que la moitié de ses revenus sont reversés à une œuvre de charité.

Paul explique : *la législation suisse est parmi les plus strictes d'Europe et les apiculteurs travaillent en étroite collaboration avec les agriculteurs et les gardes forestiers.*

Effectivement, l'apiculture joue un rôle très important dans sa fonction écologique pour promouvoir la biodiversité et l'agriculture. Ces dernières années, le nombre de colonies et d'apiculteurs a diminué de façon alarmante en Suisse. Le Conseil fédéral et le Parlement ont adopté en juin 2007 des mesures diverses, en particulier un soutien à la formation des apiculteurs et à la recherche pour lutter contre les maladies des abeilles.



Les abeilles assurent les 80% de la pollinisation des plantes cultivées et sauvages. Le pollen est la source principale de plusieurs éléments nutritifs indispensables aux abeilles. En conséquence, un apport approprié en pollen est essentiel pour assurer la survie à long terme d'une colonie et pour maintenir sa productivité. La disponibilité de pollen est certainement un paramètre central influençant le développement des colonies d'abeilles mellifères. Beaucoup de facteurs différents ont une influence sur le développement des colonies, par exemple, le climat, les conditions de miellée, les prédispositions héréditaires, les agents pathogènes, la conduite du rucher, etc. Ces facteurs changent constamment. C'est la raison pour laquelle le développement des colonies est un processus hautement dynamique et complexe.

Plus d'information sur [www.1279honey.com](http://www.1279honey.com) et [www.alp.admin.ch](http://www.alp.admin.ch).

**Prochain Chavannews : cet hiver.**